

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail – Justice – Solidarité

-----  
**Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique**

-----  
**Unité de Gestion du Projet**

**Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**RECRUTEMENT D'UN(E) AUDITEUR (RICE) INTERNE POUR LE PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE / PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (DTFA/ WARDIP).**

**Date de début : 22 / Janvier / 2024 ; Date limite : 12 / Février / 2024**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Auditeur (rice) Interne au compte du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).**
2. L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées autour des cinq (5) composantes ci-dessous :

❖ **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à

fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

#### ❖ **Composante 4 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

#### ❖ **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique.

Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites.

Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

### **3. OBJECTIF DE LA MISSION**

#### *Objectif 1 :*

S'assurer que toutes les ressources mises à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet sont utilisées conformément aux dispositions des Accords de financement, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.

#### *Objectif 2 :*

Evaluer et contribuer à l'amélioration de la gestion financière et la passation de marchés au sein de l'Unité de Gestion en s'assurant que la structure du système de contrôle interne est efficace, c'est-à-dire que l'ensemble des dispositifs de contrôle et de sauvegarde est capable de prévenir, au besoin de corriger à temps tout risque dans la gestion des ressources et l'atteinte des objectifs.

### **4. MISSION DU CONSULTANT**

Sous l'autorité du Coordonnateur National, le consultant aura pour mission de piloter le dispositif de contrôle interne du Projet afin de s'assurer qu'il continue d'être adéquat. Plus précisément, et sans que ceci ne soit limitatif, il exécutera les travaux d'audit interne en conformité avec les normes internationales des audits internes de l'IIA « Institute of Internal Auditors » régissant la pratique professionnelle en matière d'audit interne et les procédures de gestion admises notamment :

- S'assurer de l'application systématique des procédures en vigueur pendant le traitement de toutes les transactions et opérations éligibles aux financements du Projet ;
- Identifier les dysfonctionnements éventuels du système d'information et de Gestion du Projet, procéder à la juste évaluation de leur conséquence et proposer des mesures correctives au Coordonnateur ;
- Conduire des missions de contrôle sur le terrain et dans tous les services afin de s'assurer que les procédures opérationnelles, administratives, financières et comptables en vigueur sont respectées dans leur intégralité et que la mise en œuvre des activités des Projets est satisfaite ;

- Apprécier notamment les transactions financières liées aux activités financées par les Projets, en s'assurant de leur opportunité, de leur régularité, de leur sincérité et des niveaux de risque (fraudes, corruption...) éventuels ;
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe et de celles formulées par les différentes missions de supervision y compris celles du Bailleurs ;
- Faciliter les travaux des auditeurs financiers et techniques externes et de toutes autres instances de vérification des opérations du Projet habilitées ;
- Participer à l'évaluation des performances des structures impliquées dans la mise en œuvre du Projet ;
- Exécuter toutes autres missions qui pourraient s'avérer nécessaires à la bonne marche du Projet à la demande du Coordonnateur.

## 5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le candidat doit répondre aux critères ci-dessous :

- Diplôme d'Etudes Supérieures (au minimum bac+4) en comptabilité, finances, gestion, audit, avec de bonnes connaissances de la gestion financière et de l'audit interne. La détention du Certified Internal Audit (CIA) est un atout;
- Avoir au moins Cinq (5) années d'expérience générale en gestion financière ou comptable /
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience spécifique en audit dans un cabinet d'audit, un projet financé par la Banque mondiale ou un partenaire technique et financier (PTF) de référence (Union Européenne, BAD etc.);
- Avoir une bonne connaissance de la Passation des marchés suivant les procédures nationales et celles de la Banque mondiale (IDA) et de la BAD ;
- Avoir une bonne connaissance des Logiciels de gestion des Projets (TOM2PRO...)
- Etre doté d'une grande capacité d'écoute et de communication et avoir une bonne aptitude pour le travail en équipe est vivement recommandé ;
- Parler et écrire parfaitement le français. Des connaissances de base (écrit et parlé) de l'Anglais seraient un atout.

## 6. DURE E DE LA MISSION

Le contrat aura une période d'essai de six mois. Si les performances sont satisfaisantes le contrat aura des durées d'un an renouvelable pendant une période maximale égale à la durée du projet sous réserve de performance jugée acceptable au gouvernement et de l'IDA.

## 7. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : [wardipguinee@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com), [cdiallo@hotmail.com](mailto:cdiallo@hotmail.com), Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00, (+224) 622 84 54 04

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, une copie des attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;

- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

*Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 12 Février 2024 à 10 heures.* [wardipguinee@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com), [cdiallo@hotmail.com](mailto:cdiallo@hotmail.com)

ou

**Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP)**, Commune de Ratoma ; Tel : (+224) 622 84 54 04.

Le dossier de candidature doit porter la mention « *Auditeur (rice) Interne* » **en objet du courrier**

Conakry, le 19 Janvier 2024

Le coordonnateur



**Cellou DIALLO**